

COMMISSION PERMANENTE DU NUMERIQUE

- Renseignements**

Rédacteur : Paola Pieroni

Réunion du : 8 mars 2019

Objet : Commission permanente du numérique

- Personnes concernées**

Participants	Excusés
Stéphane AMIARD	Axel LAMBERT
Daniel BOURRION	Catherine BERNARD
Pierre SAULUE	Olivier HUISMAN
Paola PIERONI	Nathalie CLOT
Lydie BOUVIER	Olivier AGNELY
Christophe DANIEL	
Nicolas DELANOUE	
Nathalie DEBSKI	
Laurent GARCIA	
Franck COADOU	
Cyril FLEURANT	
Frédéric HERSANT	
Philippe LERICHE	
Anne REY	
Frédéric SAUBION	

- Approbation du relevé de conclusions**

Le relevé de conclusions de la séance du 7 décembre 2018 est validé.

▪ **Point d'étape des projets numériques : suivi SDN**

Les 53 projets du SDN avancent conformément au planning prévu. Certains ont pris de l'avance (ex : Uavantages, learning analytics). Une fois un projet terminé, il passe en mode « maintenance » et se retrouve comptabilisé dans les projets 51, 52 et/ou 53 qui sont les projets permanents de la DDN de maintien en bon fonctionnement de nos infrastructures, nos applications et notre parc.

C'est alors à ce stade « terminé » des projets qu'il serait souhaitable de trouver des dispositifs de valorisation des actifs (ex : partenariat).

Voir le support de séance pour le suivi détaillé des projets.

A noter :

- Programme 8-projet messagerie : demande d'étendre l'accès à Zimbra pour tous les vacataires. Serait-il possible de faire une adresse en pro.univ-angers.fr pour eux ?
- Programme 1-projet 2 plateforme LMS : il est demandé à ce que le « carnet de notes » remonte automatiquement de Moodle vers Apogée
- Programme 6-projet 39 accompagnement au changement : il est indiqué que les offres de formations du plan de formation arrivent bien trop tard pour que les enseignants puissent s'organiser à y participer.

Il est rappelé, pour le bon développement de l'ensemble de ces projets, de ne pas oublier, en amont d'un projet, de questionner les utilisateurs afin de bien recenser les besoins et en aval, de ne pas oublier de mettre en place les formations adéquates.

▪ **Point d'étape convention triennale Région**

Nous sommes en phase de justifications de la réalisation des projets de « l'année 1 » auprès de la Région. La totalité prévue ne sera pas justifiée à la date indiquée à cause du retard pris dans ce premier conventionnement trisannuel.

Notre but est d'avoir justifié de l'ensemble de nos projets à la fin des trois ans sur lesquels s'applique la convention.

▪ **Négociation nouvelle avec Woonoz pour les licences Voltaire**

Le contrat universitaire initial courant sur trois ans, il se termine à la fin de l'année universitaire. La négociation pour son renouvellement est en cours. Woonoz propose les mêmes tarifs (1€HT par licence) avec un engagement pour trois ans et payable en une seule fois.

Une augmentation du nombre de licences est prévue car 300 seront réservées aux étudiants étrangers des dispositifs « bienvenue en France » et « Doctorants EUR ».

▪ **Renouvellement pédagogique des salles informatiques 2019**

Le coût du renouvellement 2019 est moins important que celui initialement prévu. Le tableau de plan de renouvellement proposé par la DDN est validé.

La prévision de renouvellement pour 2020 est très importante, environ 400 000€. Afin de

réduire ce coût, deux alternatives sont proposées. La première est validée. Il s'agit de renouveler les postes tous les 6 ans (contre 5 actuellement) en y associant une prolongation de garantie de 5 ans (contre 3 actuellement) et des changements de disques par des SSD plus performants.

- **Questions diverses**

Journée e-pédagogie

Cette année, il n'est pas prévue de journée e-pédagogie à l'instar des années précédentes. Elle est remplacée par deux journées organisées par le *Groupe Pédagogie* du GIS ALC.

La première, prévue le 28 mars, est réservée aux nouveaux enseignants arrivés depuis septembre 2017.

La seconde, prévue le 7 juin, est ouverte à tous. Elle portera sur l'évaluation des apprentissages et sera animée par l'ensemble des ingénieurs pédagogiques d'ALC.

Demandes

Demande de mettre en place des discussions sur des contractualisations à mettre en place auprès de la Région afin de proposer des thèmes de projets subventionnables.

Demande de mettre en place un groupe de travail sur les évaluations collectives, réfléchir sur la meilleure solution centralisée de traitement des QCM.